

DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES FOURNIRONT EN DIVERSES LANGUES DE L'INFORMATION SUR LES NORMES D'EMPLOI

Le gouvernement de l'Ontario s'adresse aux nouveaux arrivants et aux communautés multiculturelles avec la collaboration d'organismes communautaires et culturels, en vue de fournir de l'information sur les normes d'emploi en Ontario.

Un engagement envers la diversité

En Ontario, la diversité est une formidable source de force qui permet à la province de faire des affaires partout dans le monde. La population de l'Ontario est originaire d'environ 200 pays et parle plus de 130 langues. Cette diversité aide l'Ontario à progresser en force et en prospérité et à procurer à sa population une très grande qualité de vie. L'Ontario doit tirer parti de sa diversité.

Un engagement envers une approche communautaire

Pour favoriser l'émergence de travailleurs forts dans une économie forte, il est essentiel de protéger les droits en milieu de travail et d'offrir aux travailleurs et aux employeurs les ressources qui leur permettront de se conformer aux normes d'emploi.

La SISO de Hamilton (Settlement and Integration Services Organization, organisme pour les services d'intégration et d'adaptation), est un organisme ancré dans la communauté et qui offre à sa clientèle une vaste gamme de services et de programmes essentiels, visant à favoriser et à soutenir l'établissement et l'intégration des immigrants et des réfugiés dans la ville de Hamilton.

En mars 2006, la SISO et le ministère du Travail ont conclu une entente de partenariat qui permettra à l'organisme de fournir à tous ses clients, travailleurs et employeurs, une meilleure information sur leurs droits quant aux normes d'emploi. Les conseillers de la SISO ont recours à quelque 40 langues et le ministère reconnaît qu'ils sont en mesure d'aider leurs clients en leur communiquant l'information sur les normes d'emploi dans leur langue, tenant compte de leur sensibilité culturelle.

En vertu de cette entente de partenariat d'une durée de deux ans, le ministère continuera de donner son appui à ces conseillers en leur fournissant les mises à jour des normes d'emploi, ainsi que de la formation supplémentaire, au besoin.

Autres initiatives

- En collaboration avec le Conseil ontarien des organismes de service aux immigrants (OCASI), le ministère du Travail œuvre au développement d'un module d'autoformation destiné aux professionnels affectés au service des immigrants, sur la façon d'aider leurs clients à connaître et à faire valoir leurs droits quant aux normes d'emploi.
- Le gouvernement met également en place d'autres mesures stratégiques d'information et de rapprochement destinées tant aux employeurs qu'aux groupes qui sont au service des travailleurs vulnérables, notamment :
 - Présentations mensuelles aux colloques du ministère du Développement économique et du Commerce, sous le titre *Faire affaire en Ontario* et destinées aux nouveaux immigrants entrepreneurs
 - Collaboration avec l'Association des restaurateurs et hôteliers de l'Ontario en vue de fournir à ses membres de l'information sur les normes d'emploi
 - Collaboration avec le CICS (Centre d'information et de services communautaires de Toronto) en vue de fournir des services de formation et de soutien semblables à ceux offerts par la SISO.
- De plus, en octobre 2005, le ministre du Travail a annoncé une augmentation du nombre d'inspections proactives en regard des normes d'emploi, dans le but de protéger les employés vulnérables. Une équipe d'agents des normes d'emploi dédiée à l'inspection, procède chaque année à 2 500 inspections proactives des milieux de travail, pour veiller à ce qu'ils se conforment à la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi*.

Ressources relatives à la *Loi sur les normes d'emploi*

- Quatre documents sur les droits en milieu de travail, faciles à comprendre et publiés en 23 langues, que l'on peut trouver sur le site Web du ministère du Travail, www.labour.gov.on.ca et dans les centres ServiceOntario.
- Une affiche sur les normes d'emploi, révisée et simplifiée, qui doit être affichée dans tous les lieux de travail. Elle est gratuite et peut facilement être téléchargée à partir du site Web du ministère du Travail www.labour.gov.on.ca. Elle est également offerte en 23 langues.
- Le Portail d'information sur les milieux de travail (www.serviceontario.ca/workplacegateway/francais/index.htm) – un site Internet à guichet unique qui offre de l'information aux travailleurs et aux employeurs.

En 2004 et 2005 le ministère a demandé l'assistance de plus d'une centaine d'organismes en vue de fournir de l'information sur les normes d'emploi à leurs clients et à leurs membres. Il s'agit principalement de groupes de la région du Grand Toronto qui offrent leurs services aux nouveaux arrivants et aux membres des diverses communautés, aussi bien qu'à des groupes choisis d'employeurs.

- 30 -

Renseignements :
Lionel Tona
Ministère du Travail
416 326-1407

Available in English

www.labour.gov.on.ca